

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10096**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER à finalité professionnelle Domaine Sciences Humaines et Sociales Mention Psychologie Spécialité Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent: Développement, Interactions, Dysfonctionnements

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées:

- Effectuer un examen psychologique (analyse de la demande, anamnèse, examen psychométrique, synthèse et compte-rendu oral et écrit) en l'adaptant à la situation problème rencontrée.
- Conduire différentes formes d'entretiens (d'anamnèse, de synthèse, de suivi, de conseil, par exemple) ;
- Rédiger des feuilles de synthèse adaptées aux destinataires
- Poser un diagnostic, construire un projet d'intervention ou d'orientation (projet éducatif, de formation...) et arrêter les modalités d'accompagnement de l'enfant ou de l'adolescent et de son entourage
- Faire passer des tests psychologiques
- Echanger des informations lors de séminaires, de groupes de réflexion
- Assurer une expertise pour différentes institutions ou commissions

Compétences ou capacités attestées:

- Utiliser un référentiel de connaissances en psychologie du développement et de l'éducation pour analyser un problème donné et proposer des solutions adaptées.
- Choisir et utiliser les outils d'évaluation adaptés à l'âge de l'enfant ou de l'adolescent et au problème posé
- Construire des outils méthodologiques (observations, grilles d'entretien) adaptés au problème étudié
- Interpréter les données de l'examen psychologique
- Identifier les différents établissements d'accueil des enfants et des adolescents, leurs modes de fonctionnements et leurs procédures d'admission.
- Evaluer les effets d'un dispositif éducatif ou de formation
- Rendre compte de sa démarche et de ses conclusions auprès des usagers, des membres des équipes éducatives et des instances institutionnelles ;
- Savoir s'adapter à différents publics (enfants, adolescents, familles, autres professionnels)
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Référer sa pratique au code de déontologie des psychologues
- Assurer une veille théorique, méthodologique et professionnelle en intégrant les connaissances nouvelles issues de la recherche en sciences humaines

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

Psychologie scolaire et de l'éducation,
Centres de Formation pour Apprentis (CFA),
Services de la petite enfance,
Centres Médico-Psycho Pédagogiques (CMPP),
Instituts Médicaux Educatifs (IME),
Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP),
Instituts d'éducation motrice (IEM)
Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS),
Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD),
Services de l'Aide sociale à l'Enfance :
Centres Médico-Psychologiques (CMP),
Pédopsychiatrie (HDJ),
Instituts pour déficients sensoriels
CAMPS (centre d'action médico social précoce)
Accord : association de soutien & d'accompagnement aux victimes
Psychologue libéral

Type emplois accessibles

Psychologues généralistes dans le domaine du développement, de l'évaluation et de l'orientation ; spécialistes de la communication, du langage et des apprentissages dans les aspects normaux et pathologiques.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K2101 : Conseil en formation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette formation permet l'obtention du titre de psychologue. Elle s'adresse donc de plein droit aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie (L3) et du Master première année (M1) mention psychologie. Pour les candidats ne remplissant pas ces conditions, les procédures VAP et VAE peuvent s'appliquer à la demande du candidat. La recevabilité du dossier dans la procédure de sélection est prononcée par la Commission Pédagogique ad hoc.

L'accès en M2 se fait après une sélection qui se déroule en deux étapes : une pré-sélection sur dossier et un entretien devant au moins deux membres de l'équipe pédagogique de la spécialité. L'admission définitive est prononcée par la Commission Pédagogique du Master.

MASTER 1 PSYCHOLOGIE 60 ECTS

Unités d'enseignements fondamentaux: 50 ECTS

Psychologie clinique

Psychologie cognitive

Psychologie du développement

Psychologie sociale

Langue vivante: anglais

Connaissances des terrains professionnels

Ethique et déontologie

Unités d'enseignements complémentaires: 2 techniques au choix parmi 8 10 ECTS

MASTER 2 PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT: DEVELOPPEMENT, INTERACTIONS, DYSFONCTIONNEMENTS

60 ECTS

4 ECTS:

Langue vivante

Droit du travail et statut du psychologue

Techniques de recherche d'emploi

Utilisation des tests, conduite d'entretien

13 ECTS:

Développement, cognitif, langagier, social, affectif

Troubles des fonctions cognitives

Examen psychologique

13 ECTS:

Evaluation du jeune enfant, examen du langage

Examen psychologique et neuropsychologique

Prises en charge cognitives et éducatives

Suivi de stage **30 ECTS**

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Masters : Arrêté du 25/04/2002 publié au JO du 27/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Master: arrêté d'habilitation du 29 septembre 2009

Pour plus d'informations

Statistiques :

Les données d'une enquête récente (février 2010) indiquent un taux d'insertion de 64% à six mois (71 % de psychologues dont 50 % en CDI et libéral) et de 100% au bout d'un an et demi (81% de psychologues dont 50 % en CDI et libéral)

Autres sources d'information :

www.psychologie.univ-nantes.fr

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR de psychologie

Historique de la certification :

Ouverture en 1992. Intitulé : « DESS de psychologie normale et pathologique du développement langagier

Changement en 2000. Intitulé : « DESS de psychologie de l'enfant : développement, interactions, dysfonctionnements »

Changement en 2004. Intitulé : « Master 2 professionnel de psychologie de l'enfant : développement, interactions, dysfonctionnements »

Changement en 2008. Intitulé : « Master 2 professionnel de psychologie de l'enfant et de l'adolescent : développement, interactions, dysfonctionnements »